

# ANTI-LIMACES

(Ferramol®)

## Molluscicide Bio-contrôle contre limaces et escargots

### Propriétés

- ❑ Permet de lutter contre les limaces et les escargots qui provoquent des dégâts dans les massifs et les fleurs en espaces verts mais aussi dans les fraisiers et les légumes.
- ❑ Appât très attractif, après ingestion les limaces cessent de se nourrir et retournent dans leurs abris pour mourir. Pas de trace de bave.
- ❑ Sans danger pour les animaux domestiques (chiens, chats) préserve les hérissons, les vers de terre, les oiseaux, les abeilles etc.
- ❑ Granulés résistants à la pluie. Persistance d'action jusqu'à 3 semaines environ.
- ❑ Décomposition à long terme en éléments nutritifs pour les plantes (phosphore et fer).
- ❑ Utilisable en Agriculture Biologique.

### Mode d'emploi

- ❑ Dosage : 0,5 kg/100 m<sup>2</sup> soit 5g/m<sup>2</sup> (environ une cuillère à café bien remplie).
- ❑ Épandre uniformément sur toute la surface dès les premiers dégâts constatés.
- ❑ Ne pas faire des petits tas ou entourer les plantes avec le granulé.
- ❑ Si le lendemain tout est consommé, renouveler l'application.
- ❑ Application possible toute l'année si nécessaire.

### Précautions d'emploi

- ❑ En cas de sol très sec, arroser légèrement la terre. Les granulés seront plus appétissants pour les limaces.
- ❑ En cas de sol motteux, aplanir pour rendre les granulés accessibles aux limaces.
- ❑ ZNT : 5 m                      Délai de Rentrée : non concerné

### Caractéristiques techniques

- ❑ Matière active : 9,9 g/kg de Phosphate Ferrique
- ❑ Présentation : Granulés bleus
- ❑ Sans classement toxicité
- ❑ Fiche de données de sécurité disponible sur : [www.produits-de-france.fr](http://www.produits-de-france.fr) ou sur simple demande.

HOMOLOGATION DU MINISTERE DE L'AGRICULTURE  
AMM Neudorff GmbH n° 2020003



S.P.F. - B.P. 43243 - 03106 MONTLUÇON CEDEX - Tél. 04 70 28 80 88 - Fax 04 70 28 84 37